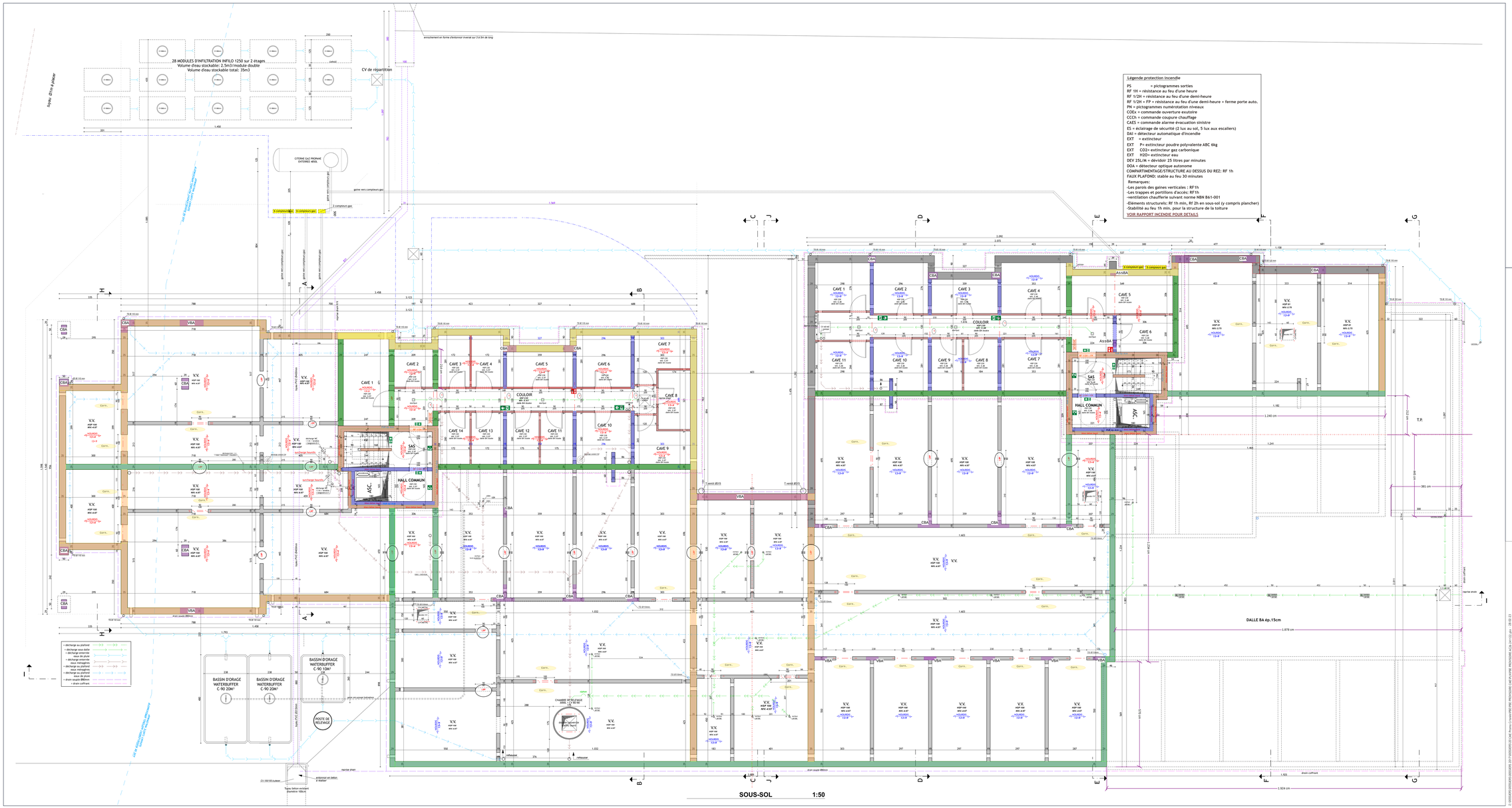

Légende protection incendie

PS = pictogrammes sorties
RF 1H = résistance au feu d'une heure
RF 1/2H = résistance au feu d'une demi-heure
RF 1/2H + FP = résistance au feu d'une demi-heure + ferme porte auto.
PN = pictogrammes numérotation niveaux
COEu = commande ouverture exutoire
CCCh = commande coupure chauffage
CAES = commande alarme évacuation sinistre
ES = éclairage de sécurité (2 lux au sol, 5 lux aux escaliers)
DAI = détecteur automatique d'incendie
EXT + extincteur
EXT P= extincteur poudre polyvalente ABC 6kg
EXT CO2= extincteur gaz carbonique
EXT H2O= extincteur eau
DEV 25L/M = dévidoir 25 litres par minutes
DOA = détecteur optique autonome
COMPARTIMENTAGE/STRUCTURE AU DESSUS DU REZ: RF 1h
FAUX PLAFOND: stable au feu 30 minutes
Remarques:
-Les parois des gaines verticales : RF1h
-Les trappes et portillons d'accès: RF1h
-ventilation chauffierie suivant norme NBN B61-001
-Eléments structurels: RF 1h min, RF 2h en sous-sol (y compris plancher)
-Stabilité au feu 1h min. pour la structure de la toiture
VOIR RAPPORT INCENDIE POUR DETAILS

MATERIAUX

TERRASSE N 1 - EGOUT

- 3 POSES DE RELEVAGE + SIPHON DISCONNECTEUR VERS EGOUT A RUE
- 2 citernes eaux de pluie 20.000 + 1 citerne eaux de pluies 10.000 de rétention, trop plein vers vers égout
- 28 modules d'infiltration INFILO capacité 35m3

Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournira à l'architecte le plan de pose des hourdis, calculé par la société productrice. Le plan de pose des hourdis étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.

MACONNERIE

- rénovation en murs minéles, parement extérieur en **briques de parement ton rouge/brun** (échantillon à soumettre par le MO à l'administration communale) + chaux ventilée 3cm + isolation EVERBUILD RESITEXEL 60, 70cm + blocs d'angle. Liaison par crochets inoxes à tuck 5 par m²
- rénovation en murs minéles parement extérieur en **crépi blanc cassé à balai** sur blocs béton ép.3cm (échantillon à soumettre par le MO & l'administration communale) + chaux ventilée 3cm + isolation EVERBUILD RESITEXEL 60, 70cm
- plancher sur sous-sol: revêtement sur chape légèrement armée (TRELLIS GALVA 50/50/2) 3cm + PUR 15cm + hourdis en béton
- plancher sur étages: revêtement sur chape légèrement armée (TRELLIS GALVA 50/50/2) 7.5cm + préchape ép. 5cm + isolation PUR 3cm + hourdis en béton ép. 15cm + prédalle ép. 6cm
- soubassement en pierre de taille
- blocs d'aeratex 1TORO en pieds des murs en blocs extérieurs et intérieurs au rez de chaussée + pourtour des toitures plates + prolongement des murs mitoyens en blocs
- maçonnerie extérieure extérieles (caves et VV) en blocs de béton lours ép.20 et 30cm ou alegrio 30cm + cimentage + goudronnage
- PLATON sur murs caves
- seuils et linteux de portes, fenêtres, portes-fenêtres + murs d'ancrées toitura plate en pierre bleue du Hainaut finition meules

Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournira à l'architecte le plan de pose des hourdis, calculé par la société productrice. Le plan de pose des hourdis étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.

TOITURE

Toitura pente 25°
- **tuiles terre cuite ton anthracite**
- tôles + cuvie tôles en cuprs ryaté
- woux toitura type "DORNIER delta vitara"
- voligeage 24mm
- isolation 8cm de laine ROCKWOOL Ecose NATURROLL 035 ep. 24cm + pare vapeur INTELLO Plus + volianta TESSON VANA VARO KB1

Toitura plate sur parking, terraces
- étanchéité à froid "SANOTPLE"
- ballon de pente + hourdis ECHO
- protection mécanique par dalles et lambourdes (vis apparentes) ou dalles sur plots
- revêtement toitura végétale

Etanqueity
- zinc 18 pour solins et descentes pluviales
- gouttières en zinc type Wiskin
- étanchée de face et planchers de rive recouverte de zinc ton clair tuiles

FAUX PLAFONDS 2

Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournira à l'architecte le plan des charpentes comprenant toutes les sections d'aqueuts. L'étude des charpentes est réalisée par le frêne productrice qui en prend la responsabilité.

MENUISERIES

- menuiserie châssis en **PVC ton beige ecrémeux** ext
- étanchéité des châssis: assurée par joint comprimant dans la battée + cordon de pourtour de tous les châssis en silicone.
- portes de garage ton gris

SYSTEMES

- ventilation type double flux
- chauffage par chaudière murale gaz, chiernie gaz propane enterrée
- ouvertures des aéurons, voir plans

REMARQUES 1

REMARQUES à charge de l'entrepreneur maçon ou de l'entreprise générale de construction
- ***Vérification au calcul des sections des poutrelles et corrières métalliques par ingénieur spécialisé en fonction des charges réelles et des portées. Les plans sont à soumettre***
- ***L'étude générale de stabilité à l'exception de l'étude des voiles en BA à charge du MO est à charge de l'entrepreneur ou de l'entreprise générale de construction***
- ***Les raccordements EAU, ELECTRICITE, GAZ,... sont à confirmer par les organismes compétents après l'attention du permis***
- ***Le raccordement aux EGOUTS est à confirmer par l'administration communale***

OBJET DE LA DEMANDE

SITUATION

OBJET DE LA DEMANDE

PLAN CADASTRAL

AUTEUR DU PROJET

3LD ARCHITECTURE
BOURGUIGNON
LINDEKENS
DECOURTY
info@bldarchitecture.be www.bldarchitecture.be
Rue de la Conserverie 4/1 4250 Geer 0479/32.33.54

PROVINCE	LIEGE	COMMUNE	CRISNEE
DOSSIER	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES A APPARTEMENTS (14+11)		
MAITRE D'OUVRAGE	C.R.E CONSTRUCT (HANSOUL Marc, HANSOUL Emmanuel, THONON Christophe) Rue Léon Gérin, 18 4317 VIEMINE (019/56.61.77)		
SITUATION	CHARTER Grand Route, 18 gauche du n° 1000, à 4347 CRISNEE		
CADASTRE	1 DIVISION, Section A, n° 199/e		
ARCHITECTES	BOURGUIGNON Guy / LINDEKENS Sébastien / DECOURTY Delphine		ENTREPRENEUR
	info@bldarchitecture.be / info@bldarchitecture.be / info@bldarchitecture.be		
PLANS	VOIR SOL		
FACADES			
COUPES			

MACONNERIES EXISTANTES / MACONNERIES A BRIQUES / REMBLAIS / BETON / MAÇONNERIE DE BLOCS / TERRE / ISOLATION THERMIQUE / ISOLATION ACOUSTIQUE

1 Brique ton rouge-brun
2 Crêpi ton blanc cassé à balai
3 Bardage ton beige-ou gris
4 Solins pliées ton vert ou anthracite

Arrêté préfectoral du Conseil communal du 17/06/2017 (ref: ARP 0317-39 CAE CONSTRUCT)
Arrêté ministériel du 06/02/2018 (ref: ARM 0118-01 CAE CONSTRUCT)
Visée ALE DE LIEGE (RBL) le 05/10/2018 (ref. concerné) et de Non Rues(revisé)

Modifié le 05/03/2019 suite à MM modifié du 16/04/19

ETAT DU PROJET
1 EXECUTION
FEUILLES
DATE 01-03-22
17 CME 27

PROJET PROVISOIRE

Les dessins et documents restent exclusivement la propriété du Bureau d'Architecture et ne sont ni utilisés ni communiqués sans autorisation écrite du Bureau d'Architecture et ne sont ni utilisés ni communiqués sans autorisation écrite du Bureau d'Architecture.
Tous droits réservés, notamment en cas de dépôt de brevet, l'approbation écrite du Bureau d'Architecture.
Les dimensions et cotes doivent être vérifiées sur place.
Le dessin et dimensionnement ne peuvent en aucun cas être utilisés comme descriptif d'EXECUTION.
Les documents ne peuvent en aucun cas être utilisés comme descriptif d'EXECUTION.
Les plans restent la propriété du Bureau d'Architecture.